

Identification des personnels référents EDD

Instruction du 01/10/2026 relative à la coordination de l'EDD en établissement par le référent EDD

Mission académique éducation au développement durable

EDD

Affaire suivie par : Julien Loche

Tél : 01 57 02 68 43

Mél : chef-de-mission.edd@ac-creteil.fr

Rectorat de l'académie de Créteil

Maison de l'académie de Créteil – Bâtiment Julie-Victoire Daubié

21 rue Julie-Victoire-Daubié – 94010 Créteil Cedex

www.ac-creteil.fr

Texte adressé aux Chefs d'établissement des collèges et des lycées publics et privés de l'académie de Créteil.

Références :

- Renforcement de l'éducation au développement durable (circulaire du 24 septembre 2020) : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>
 - L'École, premier lieu pour la transition écologique (23 juin 2023) : <https://www.education.gouv.fr/media/156176/download>
 - Le référentiel de compétences EDD : <https://eduscol.education.fr/3921/l-education-au-developpement-durable-dans-le-cadre-des-enseignements> (mise à jour en novembre 2024)
-

L'éducation au développement durable s'intègre au sein des disciplines avec le développement de savoirs, savoir-faire et savoir-être. « L'éducation au développement durable (EDD) permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. Les grandes questions de société qui se posent de façon récurrente et amplifiée depuis la dernière décennie, relatives notamment au climat, à la biodiversité et aux pandémies, ont révélé la nécessité d'une prise de conscience collective, informée et documentée sur les interactions scientifiques, sociologiques, économiques, sociales et culturelles qui en constituent la trame. Ces problématiques questionnent les piliers mêmes de l'EDD, désormais au cœur du projet collectif et de l'engagement pédagogique du ministère chargé de l'éducation nationale. » (<https://eduscol.education.gouv.fr/4695/education-au-developpement-durable>). Il convient donc d'assurer une certaine coordination en établissement de cette éducation transversale.

Rappels succincts des objectifs de l'EDD en établissement

Un référentiel de compétences EDD a été publié en 2023 et une version approfondie est parue en 2024 ; il est un cadre de référence pour l'acquisition et l'évaluation des compétences pour l'éducation

au développement durable et à la transition écologique pour toute la scolarité du cycle 1 au cycle terminal. Il s'appuie sur 4 domaines :

1. s'ouvrir à la complexité des thématiques de développement durable ;
2. faire preuve d'esprit critique pour appréhender les problématiques de développement durable ;
3. adopter un comportement éthique et responsable vis-à-vis de l'environnement et des sociétés humaines ;
4. agir individuellement et collectivement pour construire un monde durable.

Les repères de progression concernent les six thèmes suivants : biodiversité et écosystèmes / alimentation / eau et changement climatique / gestion durable des ressources naturelles / aménagement durable des territoires / numérique.

La démarche E3D (établissement en démarche de développement durable) permet aussi de donner du sens à ce qui est fait dans les disciplines et dans les projets EDD. La labellisation est un moyen de mettre en lumière ce que les élèves apprennent dans un continuum de la maternelle au lycée.

Identification des personnels de l'établissement référents EDD

Cette « éducation à » a donc besoin d'être coordonnée en établissement. Pour cela, nous vous proposons d'identifier un, deux ou trois personnel(s) référent(s) EDD grâce à un formulaire accessible via [ce lien](#).

La date limite pour le renseigner est le mercredi 14 octobre prochain. Des animations départementales seront programmées au niveau des territoires sur la 2^e période de l'année scolaire.

L'IA-IPR Chef de mission EDD

Julien Loche